

Contention, liberté et sécurité : un équilibre complexe

✚ ÉLIGIBLE AU DPC

Fiche technique

Secteurs

Tous secteurs

Public

Tout salarié du secteur sanitaire, social et médico-social

Durée

2 jours

Organisme de formation

☛ Centre Régional de Formation Professionnelle de la Croix Rouge

Date limite d'inscription

30/11/2018

Lieux & dates

☛ Groupe 1

Cote d'Or

Les 10 & 11 oct. 2019

☛ Groupe 2

Saône et Loire

Les 16 & 17 mai 2019

☛ Groupe 3

Nièvre

Les 21 & 22 nov. 2019

☛ Groupe 4

Yonne

Les 20 & 21 juin 2019

Interlocuteur Opcos Santé

LUX Sylvie

sylvie.lux@unifaf.fr

03 80 30 84 46

Contexte

La question de la contention dans le secteur sanitaire et médico-social se pose de façon cruciale aux professionnels. En effet, peut-on priver partiellement ou complètement un patient ou un usager de ses libertés, même si cette décision est prise au nom du principe de sécurité ? Il existe plusieurs modes de contention : la contention chimique, la contention physique passive et la contention psychologique. Or, la contention peut être un processus de soins à risques tant sur le plan physique (risques de chutes graves, d'apparition d'un syndrome d'immobilisation, augmentation de la durée d'hospitalisation et de la mortalité...) mais aussi psychologique (vécu traumatique, sentiments de peur et d'humiliation...) (ANAES, 2000). C'est pour cette raison que le recours à la contention se doit d'être une décision éclairée par des évaluations objectives, encadrée par une prescription obligatoire et régulièrement réévaluée en appliquant un programme de surveillance strict. Il convient donc de suivre des protocoles précis et de veiller à l'information objective et adaptée des usagers et des patients ainsi qu'à celle de leur famille

Objectifs

Cette formation doit permettre aux participants de :

- ☛ Réfléchir à ces questions, à la fois sur l'efficacité et sur les effets réels de la contention et de l'isolement, mais aussi sur l'impact de ces pratiques sur les différents acteurs (professionnels, patient et entourage),
- ☛ Engager une véritable analyse des situations qui vise un changement des pratiques professionnelles avec l'utilisation de grilles d'évaluation qui favorisent le recours à des mesures alternatives.

Les notions du droit au respect de l'intégrité corporelle, du droit d'aller et venir, du droit du respect de l'autonomie et de la dignité de la personne seront le fil rouge de cette formation et l'intervenant s'attachera à proposer un espace de réflexion qui permette une pratique partagée, formalisée et vivante pour les participants.

Prérequis

Aucun prérequis n'est demandé

Contenu

Etape 1 : Lancement de la formation :

- Présentation du programme
- Quiz d'évaluation de connaissances
- Expression des attentes et des difficultés rencontrées
- Représentations sur les mesures de contrôle (contention-isolement)

Etape 2 : Apports cognitifs

LA CONTENTION ET L'ISOLEMENT :

Les différentes mesures de contrôle :

- ➡ Définition de la contention selon l'ANESM
- ➡ Le matériel le plus utilisé
- ➡ Les personnes les plus touchées
- ➡ La fréquence et la durée moyenne de recours à la contention et à l'isolement
- ➡ Les motifs invoqués par les professionnels pour recourir à la contention et à l'isolement
- ➡ Les motifs liés à l'établissement

L'efficacité des mesures de contention ou d'isolement :

Les véritables effets de la contention ou de l'isolement

- ➡ L'impact des mesures de contrôle sur la famille et les proches
- ➡ L'impact des mesures de contrôle sur les professionnels

LE CADRE ETHIQUE ET JURIDIQUE :

Les textes législatifs :

- ➡ Les principes éthiques fondamentaux
 - ➡ Les 10 critères des recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM (2000) : la contention de la personne âgée
- Grille d'évaluation de situation

LES ALTERNATIVES A LA CONTENTION ET A L'ISOLEMENT :

Objectifs des mesures alternatives :

- ➡ Principes :
 - o Communication
 - o Logique
 - o Imagination
- ➡ Exemples de mesures alternatives :
 - o Les alternatives en lien avec le risque de chute
 - o Les alternatives en lien avec l'agitation et la confusion
 - o Les alternatives en lien avec la déambulation

PROJET D'ETABLISSEMENT ET PLAN DE COMMUNICATION :

- ➡ Politique institutionnelle – contention et isolement
- ➡ Diffuser la politique institutionnelle aux personnes accueillies et à leurs familles

Etape 3 : Etape relative à l'analyse des pratiques professionnelles :

Différentes mises en situations avec analyse réflexive à partir de situations réelles de travail rencontrées par les stagiaires : *Sortir de la relation pour mieux l'analyser, la comprendre et la gérer.*

Etape 4 : Définition d'axes d'amélioration :

- ➡ **Les axes d'amélioration** à mettre en oeuvre pour l'amélioration des pratiques du participant et institutionnelles : quels moyens à mettre en oeuvre dans mon établissement ? Quelles réflexions à mener au sein de mon équipe de travail ? Quelle évaluation prévoir ?

Etape 5 : Bilan de fin de formation